



Observatoire interdisciplinaire
de création et de recherche
en musique

BOURSE DE STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Dans le cadre de son programme général de bourses, l'OICRM offre une bourse de stage en milieu professionnel aux étudiants de doctorat et exceptionnellement aux étudiants à la maîtrise et qui sont **membres de l'OICRM** (travaillant sous la direction d'un membre régulier de l'OICRM).

Cette bourse est d'une valeur de 1 000\$ par mois pour une durée maximale de 4 mois. Le projet de stage s'inscrit dans une démarche d'intégration professionnelle de préférence dans le milieu culturel québécois. Un stage à l'étranger pourra être reconnu dans la mesure où l'organisme d'accueil est un organisme non universitaire qui garantira un encadrement adéquat.

Un stage en milieu professionnel a pour objectif de mettre à profit les connaissances acquises par l'étudiant lors de ses études ainsi que les retombées potentielles de son projet de recherche afin de participer au développement d'un ou plusieurs projets de l'organisme d'accueil. Les projets de stage qui seront favorisés seront ceux qui feront la démonstration des incidences de l'expérience de l'étudiant (études et recherches) sur les pratiques musicales et de gestion du milieu. Les projets de stage qui se limitent à une activité de recherche sans application concrète ou qui se feront en milieu de recherche institutionnel ne seront pas acceptés.

L'étudiant stagiaire devra être considéré au sein de l'organisme d'accueil comme membre à part entière de son équipe administrative ou de production le temps du stage. Il devra se voir confier des responsabilités en lien avec le projet défini d'un commun accord avec la direction de l'organisme d'accueil et son travail sera soumis à l'évaluation régulière de la personne qui aura la charge de le superviser au sein de l'organisme.

Les organismes d'accueil admissibles peuvent être des organismes de production, de diffusion, d'édition, ou de conservation dans le domaine musical ou encore des institutions comme les maisons de la culture et les centres d'arts municipaux ou régionaux. Ces organismes doivent posséder une infrastructure de gestion solide et offrir au stagiaire un encadrement soutenu.

Les dossiers comprendront :

- le formulaire dûment rempli (disponible sur le site www.oicrm.org et au bureau de l'OICRM A-769);
- une lettre de motivation;
- une lettre de recommandation du directeur de recherche (formulaire disponible sur le site www.oicrm.org);
- une lettre de l'organisme choisi et qui confirme l'accueil du stagiaire et précise les conditions matérielles et d'encadrement du stage;
- un relevé de notes récent du dernier programme d'étude suivi.

Datelimitededépôtdescandidatures : 1^{er} avril 2014

Les dossiers de candidature et les lettres de recommandations doivent être envoyés sous forme numérique (pdf) à l'adresse suivante : liouba.bouscant@umontreal.ca

PROFESSIONAL INTERNSHIP SCHOLARSHIP

As a part of its general scholarships program, the OICRM offers one professional internship scholarship **for Doctoral students and exceptionally for Master's students who are members of the OICRM** (working under the supervision of a regular member of the OICRM).

This scholarship is in the amount of \$1,000 per month for a maximum duration of 4 months. The internship project is in keeping with an approach towards professional integration in the Quebec cultural milieu or in a foreign non-academic organization offering a relevant supervisory.

The aim of an internship in a professional milieu is to build on the knowledge acquired by the student over the course of his or her studies, and to take advantage of the potential impact of the student's research project on the development of one or several of the host organization's projects. Internship projects that will be favoured are those that will demonstrate the implications of the student's experience (study and research) on musical and management practices in the milieu. Internship projects that are limited to research activity with no practical application or that are to take place in an institutional research milieu will not be accepted.

For the duration of the internship, the host organization must consider the student intern as a full-fledged member of its administrative or production team. The intern must be given responsibilities relating to the project as mutually agreed upon with the host organization, and his or her work will be subject to regular evaluation by the person in charge of supervising the intern within the organization.

Eligible hosts may be organizations involved in production, presentation, publishing or conservation in the field of music, or institutions such as Maisons de la culture and town or regional arts centre. These organizations must have a solid management infrastructure and be able to offer the intern ongoing supervision.

Applications must include:

- A duly completed application form (available at www.oicrm.org and at the OICRM office, A-769)

- A letter of motivation

- A letter of reference from the director of research (form available at www.oicrm.org)

- A letter from the chosen organization confirming that it will host the intern and providing details of the material and supervision conditions of the internship

- A recent transcript from the last program of study

Application deadline: April 1st, 2014

Completed applications must be sent in numerical format (pdf) to the following email address:
liouba.bouscant@umontreal.ca